



Un nouveau cap pour le Sénat.

L'année 2008 fut pour le Sénat placée sous le signe de la continuité et du changement. Le changement est venu des élections du 21 septembre 2008, qui correspondaient au dernier renouvellement partiel du Sénat. Elles ont débouché sur un nouveau paysage politique. Elles ont confirmé également que, grâce à son mode de scrutin, le Sénat pouvait faire une place aux femmes dans notre vie publique. Le Sénat compte aujourd'hui 75 femmes, soit 22% de l'assemblée, et 65 nouveaux sénateurs.

Ce nouveau visage s'est traduit d'emblée par une impulsion nouvelle, marquée par le souci de mettre notre assemblée en phase avec les problèmes du moment et, en particulier, la crise qui frappe notre pays et ses habitants : mise en place en liaison avec l'Assemblée nationale d'un groupe de travail mixte « sur la situation et l'avenir du système financier européen et mondial et les moyens de sa régulation », réflexion sur notre structure territoriale, exigence et transparence dans la gestion de notre assemblée.

La révision constitutionnelle votée le 23 juillet 2008 nous a donné l'occasion de réfléchir dans le respect de chacun et de manière transpartisane à nos méthodes de travail et à imaginer la manière dont notre assemblée pourrait encore mieux faire valoir ses qualités propres dans le nouveau contexte institutionnel : modération, pragmatisme, continuité et indépendance.

Malgré l'interruption liée aux élections municipales et cantonales, le Sénat de 2008 a, comme ses prédécesseurs, accompli un travail considérable, plus de 800 heures de séance et surtout près de 1 400 heures de réunion de ses commissions, délégations, offices, groupes d'études ou de travail. Il a conservé sa marque faite de réflexion, d'études, d'auditions tournées vers l'extérieur, la société civile et le terrain. Avec 104 rapports d'information et 80 rapports budgétaires, un nombre très important de questions de diverses formes, il a confirmé l'importance accordée au contrôle de l'action gouvernementale et à l'évaluation des politiques publiques, à côté de l'action législative traditionnelle.

Enfin, à travers ses présidents successifs, il a tenu à ce que le Parlement tienne pleinement son rôle dans l'accompagnement de la Présidence française de l'Union européenne, en réunissant avec l'Assemblée nationale près de 600 de nos collègues européens, d'abord à Paris, puis, pour traiter d'énergie et de climat, à Strasbourg, au Parlement européen.

Transparence, écoute, bon sens, proximité, ouverture nationale et internationale, renforcement du pluralisme politique en interne, tels sont les maîtres mots du Sénat que mes collègues et moi-même allons conduire en 2009.

Gérard Larcher, Président du Sénat